

Le commerce des chiffons et des drilles dont l'Angleterre manque, vient de prendre tout à coup une activité et une importance immenses. Les gros marchands paient les chiffons depuis trois ou quatre jours, à Paris, au poids de l'or.

FAITS DIVERS.

— Il y a quelques jours, dit le *Courrier de Lyon*, un homme tristement célèbre dans les fastes sanglants de la Révolution, ouvrier vannier dans sa jeunesse, Jean Lazareth, ancien secrétaire de Garrie, qui, de complicité avec Jean-Margu de Bachelin, président du comité révolutionnaire de Nantes, ordonna les fameuses noyades de cette ville, est décédé à l'âge de 97 ans, en tombant d'épilepsie dans un feu de cheminée, chez un paysan des environs de Saint-Symphorien, qui lui avait généreusement accordé l'hospitalité, par une des froides soirées de la semaine dernière. — Jean Lazareth, plus connu sous le nom de Trablitz-le-Barbu, n'avait d'autre profession avouée que celle de mendier de village en village, sur tous les points de la France.

— Gosset, qui, à peine âgé de dix-huit ans, vient d'être condamné à mort par la Cour d'assises de l'Aisne, pour avoir assassiné deux vieillards avec d'horribles circonstances, vient d'être exécuté à Château-Thierry.

Nous lisons à ce sujet dans le *Journal de l'Aisne* :

« Gosset, dont nous avons dit, il y a quelques jours, les bonnes dispositions, était sérieusement malade. On a dû le transporter jusqu'à la voiture cellulaire, qui, arrivée en gare de Laon, a été montée sur une trave, et, vers six heures, est partie avec le condamné.

» M. l'abbé Degoix, aumônier des prisons de Laon, accompagnait Gosset dans son lugubre et dernier voyage. Arrivé à Château-Thierry, on a été obligé de le soutenir pour marcher à l'échafaud, tant était grand son état de maladie et de faiblesse; il s'est agenouillé aux pieds du prêtre qui l'accompagnait, a prié un instant avec recueillement, et bientôt la justice humaine était satisfaite.

— Trois individus domiciliés près de Magny (Seine-et-Marne) avaient projeté de faire une chasse nocturne au rafle et à la torche. Avant-hier, la nuit tout à fait obscure, leur parut d'autant plus prospère pour l'exécution de leur dessein que le froid et la neige leur faisaient penser qu'ils échapperaient à toute surveillance.

Tout étant préparé, ils emmenèrent avec eux un jeune garçon de douze ans, Etienne Bourseron, dont le rôle était désigné d'avance. Deux des chasseurs, avec le filet appelé *rafle*, se placèrent, en tenant le filet en travers, au bout d'une longue haie dans laquelle se réfugiaient la nuit les corbeaux qui abondent en cet endroit. L'enfant, portant une torche, fut placé à trente pas en arrière des personnes tenant le filet et sur la même direction du prolongement de la haie. Le quatrième chasseur s'était posté avec un grand bâton à l'autre extrémité de cette haie.

Dès que le filet fut tendu et la torche allumée, il avança lentement le long de la haie en frappant de temps en temps dessus avec son bâton. Éveillés en sursaut et effrayés par le bruit, les corbeaux se dirigeaient du côté du feu qu'ils prenaient pour le soleil levant et se jetaient dans les filets.

Tout à coup cette opération fut interrompue par des cris terribles. L'enfant, dont toute l'attention était accaparée par le spectacle qui s'of-

frait à ses yeux, avait tenu la torche de travers, de manière que la résine enflammée coula sur sa blouse et ses autres vêtements et y mit le feu. En essayant d'éteindre les flammes, il n'avait fait que les étendre sur tout son corps. Lorsque l'on parvint à éteindre le feu qui le dévorait, il était brûlé si grièvement qu'il ne tarda pas à succomber.

A la suite de l'enquête à laquelle a donné lieu cet événement, les trois chasseurs ont été arrêtés sous la double inculpation d'homicide par imprudence et de contravention aux lois de la chasse.

— La sœur du curé de Saint-Avertin, près de Tours, cette commune à qui Paul-Louis Courier a donné une certaine célébrité, a fait preuve, dimanche dernier, d'une énergie bien remarquable. Pendant la messe, M^{me} Besnard était sortie de l'église un instant pour aller jeter un coup d'œil à l'intérieur du presbytère, qui est contigu à l'église.

En entrant, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, elle remarqua un certain désordre de nature à lui faire penser qu, durant son absence, quelqu'un s'y était introduit. En effet, arrivée à la chambre du curé, elle aperçoit un homme paisiblement occupé à forcer le secrétaire. Se voyant surpris, cet individu porte la main à sa poche pour en tirer une arme; aussitôt M^{me} Besnard s'élança vers lui, saisit la blouse dont il est revêtu, et, lui en couvrant la tête, le met pendant quelques secondes dans l'impossibilité de nuire. Mis bientôt une lutte s'engage, le malfaiteur réussit à prendre un pistolet dans sa poche et le décharge sur elle à bout portant. Soit que M^{me} Besnard ait détourné le bras qui la menaçait, soit que le pistolet ait été mal dirigé, le coup porta tout entier dans le pavé de la chambre.

Aux cris de M^{me} Besnard, à la détonation de l'arme, les fidèles quittent l'église et accourent, les habitants du voisinage arrivent de leur côté. Déjà le voleur, comprenant le danger dont il est menacé, s'était enfui précipitamment et se sauvait nu-pieds à travers les vignes. On est cependant parvenu à l'arrêter, et il a été conduit à Tours.

Il paraît que cet homme s'était caché samedi soir dans la cave du presbytère de Saint-Avertin, où l'on a trouvé un sac de nuit contenant ses vêtements habituels, la blouse dont il était couvert n'étant qu'un déguisement en cas de surprise.

— Les lettres du grand-duc de Bade parlent de masses considérables de neiges accumulées dans la Forêt-Noire. En moyenne, la hauteur des neiges s'élève à 3 ou 4 pieds au-dessus du sol, mais, en beaucoup d'endroits, l'ouragan les a entassées en véritables monticules. Les communications sont totalement interrompues, et ce n'est qu'avec des difficultés le plus souvent très-dangereuses que les voitures de poste peuvent remplir leur service ordinaire. Dans les villages même, on marche avec peine d'une maison à l'autre, et les écoles publiques sont presque désertes. Les travaux de déblaiement sont inutiles, car dès qu'une voie est tracée, la neige, chassée par le vent, l'encombre de nouveau. Il est impossible de se servir, comme d'habitude, des traîneaux de déblaiement, attendu que les chevaux qu'on y attèle ne parviennent pas à avancer dans ces masses épaisses. Il faut donc que les villageois emploient leurs pelles, et des populations entières sont en ce moment à l'œuvre pour rétablir aussi bien que possible les communications interrompues. (*Courrier du Bas-Rhin*).

— En quinze minutes, le feu a dévoré, il y a quelques jours, l'une des plus importantes filatures de coton de la ville de Londres, située

dans Parker-street, Preston. L'établissement avait quatre étages, dans lesquels fonctionnaient 29 mille broches, confiées à 150 ou 200 ouvriers. En un quart d'heure tout a été terminé; les étages se sont écroulés avec un bruit horrible, et les métiers, les marchandises, les boîtes, la toiture, les murailles ne formaient plus qu'un affreux monceau de débris d'où s'échappait de la fumée. Le feu n'a duré qu'un instant, mais ses flammes s'élevaient si haut qu'on les apercevait à plusieurs milles de distance.

Une imprimerie a été la proie des flammes dans la cité, en Eastcheap, au bas de Saint-Dunstan's-hill. Peu de temps après que le sinistre se fût déclaré, les cris de : La maison est en feu! sauvez-vous! retentirent dans les ateliers, et chacun se précipita au dehors pour sauver sa vie d'abord, et aviser ensuite à porter secours.

On dépêcha de tous les côtés des hommes chargés d'amener les pompiers; mais on s'aperçut bientôt que le feu ne serait maîtrisé qu'à la condition d'employer à le combattre des appareils d'une puissance exceptionnelle. Le chef du service des pompes, à Londres, fit venir la grande machine flottante, et une quantité d'eau considérable fut lancée sur les flammes. Grâce à l'admirable dévouement des pompiers, une maison qui se trouve entre la maison incendiée et l'église Saint-Dunstan, ne fut pas gagnée par le feu; elle fut seulement endommagée par l'eau. Le temple ne reçut pas la moindre atteinte.

Au bout de deux heures de travail, le danger de voir l'incendie se propager avait disparu complètement, mais les flammes n'avaient pas cessé pour cela de s'élever. On a donc continué de travailler. Les murailles menaçant de s'écrouler dans la rue, la circulation a été interdite. La foule est si considérable que des malheurs arriveraient certainement sans les mesures que la police a cru devoir prendre.

VARIÉTÉS.

LES VRAIS MYSTÈRES DE PARIS.

La véritable est la fille Léonie Levêque, âgée de vingt-cinq ans, se disant marchande à la toilette, rue Saint-Georges, 29, à Paris. Sans être précisément jolie, elle a une physionomie très expressive et très piquante.

Le sieur Benjamin Saint-Cirque, ancien officier, âgé de soixante-quatre ans, rue de la Ville-l'Évêque, 55, est prévenu de complicité dans les faits de prêts sur gages et d'usure seulement.

Le 4 novembre dernier, une perquisition faite au domicile de la prévenue a amené la saisie d'un grand nombre de reconnaissances du Mont-de-Piété, lettres et autres papiers établissant des prêts sur gages à un taux usuraire excessif.

Plusieurs de ces pièces ont en outre établi que la fille L. véque avait pour intermédiaires diverses personnes, notamment la femme Doman et un ancien notaire de Brisambourg, le sieur Forestier, actuellement sous le coup de poursuites judiciaires. Ce dernier se chargeait d'escompter à Saintes et aux environs les billets que la fille Levêque faisait souscrire à Paris. Suivant la prévention, il prélevait 5 pour 100 pour trois mois sur ces opérations.

Suivant la prévention encore, la prévenue avait au Havre un autre intermédiaire employé dans l'administration de la marine, le sieur Parisse; il faisait pour la fille Levêque des négociations identiques à celles du sieur Forestier, et prélevait 150 et jusqu'à 220 francs sur

1,000 fr. pour trois mois, quelquefois 100 fr. sur 1,000 fr. pour un mois.

Cette affaire est fort curieuse, et, comme disait M. David, organe du ministère public, « elle jette une vive lumière sur les mœurs actuelles. »

La prévenue n'est pas une de ces usurières vulgaires, de ces prêteuses à la petite semaine, avançant à de pauvres gens une misérable somme pour les aider à vivre quelques jours; les prêts faits par elle sont considérables comme les emprunteurs, au nombre desquels figurent des personnages portant de très grands noms.

M. le président : Fille Levêque, vous êtes prévenue d'usure habituelle, de tenue d'une maison de prêts sur gages, et enfin d'abus de confiance.

La prévenue : J'ai acheté des reconnaissances du Mont-de-Piété.

M. le président : La prévention pense que ces achats n'étaient que fictifs et déguisaient en réalité de véritables prêts sur gages; vous allez entendre les témoins qui établiront ceci. Saint-Cirque, vous êtes prévenu de complicité d'usure et de prêts sur gages.

Le prévenu : Je suis complètement étranger aux opérations de mademoiselle Levêque; ancien officier, ma vie a toujours été honorable, et je suis douloureusement surpris de me voir assis sur ce banc.

M. le président : Les débats établiront pourtant que vous procuriez à la fille Levêque des emprunteurs auxquels elle a fait payer des intérêts usuraires énormes, et le résultat de votre propre correspondance, dont il sera donné lecture, que vous touchiez une commission sur ces opérations.

Les témoins sont entendus.

Le premier appelé est M. de Gombault, chef d'escadron en retraite; il ne se présente pas, et lecture est donnée de sa déposition; il en résulte qu'ayant besoin d'argent, il fut mis par Saint-Cirque en rapport avec la fille Levêque; il a reçu 4 à 500 fr., et a souscrit en échange un billet de 600 fr. à trois mois avec dépôt de la reconnaissance d'engagement au Mont-de-Piété d'une pendule (soit 133 pour 100 d'intérêt). Pour un second prêt de 275 fr., il a souscrit un billet de 300 fr. à trois mois (soit 36 pour 100). Pour un troisième emprunt, il a souscrit 2,000 fr. de billets et a reçu 200 francs seulement; il a vainement réclamé le surplus. Les billets, remis à Forestier, ont été présentés à M. de Gombault à leur échéance.

M. le vicomte de Siney a emprunté 16,000 fr. à la prévenue; elle lui a fait signer un reçu apparent de 21,650 fr. et souscrit une lettre de change de 22,000 fr. à trois mois.

Ajoutons tout de suite ici ce fait révélé par l'organe du ministère public, que la prévenue a avoué au commissaire de police avoir retenu 3,325 fr. sur les 22,000 francs qu'elle prétend avoir prêtés; mais il résulte de la correspondance de Saint-Cirque avec elle qu'elle a prêté 16,000 fr. seulement. « Il me revient, dit-il, 3,000 fr. de commission dans cette affaire; je veux bien passer cela pour 2,000 fr., c'est un bel intérêt que vous avez encore. »

M. le baron de l'Aistre, étudiant en droit : Le témoin a souscrit un billet de 750 fr. à la femme Doman, intermédiaire de la prévenue, contre un prêt de 400 fr., soit 350 pour 100 d'intérêt. Il a fait plusieurs autres opérations dont il ne se rappelle pas les détails.

M. le président : Vous avez fait à la prévenue un emprunt de 3,066 fr., et vous lui avez souscrit cinq billets de 1,000 francs chaque à deux mois d'échéance.

La prévenue : Ce sont des valeurs que M. de l'Aistre m'avait données à escompter parce qu'il avait besoin d'argent pour se marier.

mener à pas lents; sa physionomie expressive trahissait les profonds soucis et la vive inquiétude qui remplissaient son âme.

— Je vois leur mobile, se dit-elle; Joseph a soif de conquêtes, et Kaunitz désire lui être agréable. Ils ne veulent pas que la Russie et la Prusse profitent seules des malheurs de la Pologne; ils aspirent à leur part du butin! Ils vont chercher à me convaincre que cela est juste, que je ne dois consulter que l'intérêt de mon Autriche et ne pas écouter ma conscience et mon cœur. Et pourtant il est lâche et perfide de dépeupler un malheureux incapable de se défendre. Il me faudra céder pourtant pour avoir la paix dans ma maison et pour éviter une guerre européenne. Mais je frissonne, car ce sont là des projets coupables! J'éprouve le besoin de soulager mon cœur, de m'entretenir avec Dieu.

Elle sonna et fit appeler son confesseur.

VII

LA VIE DE VARSOVIE.

La comtesse Wielopolska, richement parée, était seule dans son appartement. Elle allait et venait avec agitation, s'arrêtant parfois devant une grande glace de trumeau pour s'y regarder, courant à la fenêtre à chaque roulement de voiture qu'elle entendait, puis la quittant d'un air désappointé.

— Comme il tarde aujourd'hui! dit-elle à voix basse et avec un soupir. Peut-être a-t-il oublié sa promesse. Mon Dieu, mon Dieu, il ne m'aime pas! Je n'aurai jamais d'empire sur lui, il ne sauvera point la Pologne, car il a le cœur

froid!... Et pourtant, ajouta-t-elle bientôt, il repose si souvent sur moi un regard enflammé, je sens si souvent trembler sa main quand il presse la mienne, et ses visites quotidiennes me disent qu'il se plaît auprès de moi. Hélas! et sa présence me fait même oublier parfois ce que je veux; elle me fait perdre de vue le plan que j'ai formé; et tout abandon de tout amour... Non, non, je ne veux pas nourrir ces pensées, je n'en ai pas le droit! Ma vie et mon cœur sont voués à ma patrie; nul autre sentiment, nul autre désir ne doivent y trouver place! Arrière, rêves de jeune fille!...

Elle s'interrompit et prêta l'oreille, car une voiture s'arrêtait devant la maison et la sonnette retentissait.

— Le voici! le voici! le voici! murmura-t-elle haletante, en tournant vers la porte ses regards brûlants.

La porte s'ouvrit en effet, mais pour livrer passage à une jeune dame d'une admirable beauté, resplendissante de toilette, le cou et les bras ornés de brillants.

— La comtesse Zamoïska! s'écria avec surprise la comtesse Wielopolska, en allant au-devant d'elle.

— Pourquoi donc cet accueil froid et cérémonieux, ma chère Anna? demanda la visiteuse avec un rire joyeux. Ne suis-je plus tout bonnement la petite Luschinka, comme tu me nommais à la pension, et ne nous y sommes-nous pas juré amour et fidélité éternelles?

— Si fait, dit gravement la comtesse Wielopolska, mais, depuis, six années se sont écoulées, et quelles années terribles!

— En vérité, je ne vois pas pourquoi tu les trouves si terribles! s'écria la jeune dame en s'approchant de la glace et en souriant avec

amour à sa propre image. Elles ont été le printemps de notre beauté, et, — je l'en fais mon compliment, — quand nous avons toutes les deux quitté le pensionnat pour nous marier, tu n'étais pas plus jolie qu'aujourd'hui. Et moi, ai-je donc changé? Au moins, tu le vois, mon cœur est resté le même, et à peine, en arrivant ici, ai-je appris de madame de Salmour que tu es à Vienne, que je m'empresse de venir te voir. Ah! j'ai toujours tant regretté que ta famille se soit mêlée de politique et t'ait rendu l'existence si triste. Quelle folie à ton mari de se suicider, et cela juste la veille d'un bal masqué organisé par le roi, et où le comte devait faire partie du quadrille de Sa Majesté!

— Oui, murmura la comtesse comme se parlant à elle-même, le roi, mon mari, le général russe Reppin, qui venait de faire mettre à mort cent nobles Polonais, et le Russe Branicki, qui prenait plaisir à incendier nos villages, voilà quels étaient les danseurs de ce quadrille.

— Que ton mari a dérangé d'une façon si peu courtoise, et qui n'aurait pas pu avoir lieu du tout, si M. de Bibezkoï ne s'était proposé bien vite pour quatrième et n'avait passé toute la nuit à étudier les figures. Cavalier très aimable vraiment, ce de Bibezkoï!

— Russe!

— Eh bien, que nous importe, à nous autres femmes, de quelle nation sont ces messieurs, pourvu qu'ils nous plaisent et sachent nous faire agréablement leur cour? Dis donc, ma chère, n'as-tu pas encore renoncé à la politique, et es-tu toujours passionnée pour ces enragés patriotes qui remplissent notre malheureux pays de cris si sauvages et d'invocations si discordantes à la liberté?

— Tu sais que le comte Pack était le meilleur

ami de mon père, et que je l'aime et l'honore comme un père.

— Ah! le comte Pack, le chef des confédérés de Bar, dit la comtesse Zamoïska avec indifférence. Je l'en prie, chère Anna, ne parlons pas politique; rien n'est plus ennuyeux, et je ne conçois pas qu'une femme puisse y prendre plaisir. Mon Dieu, il y a tant d'autres choses bien plus importantes pour nous. Par exemple, comment s'amuse-t-on à Vienne? Quelle vie mènent-ils? As-tu une cour nombreuse? Vas-tu à beaucoup de bals?

— Me crois-tu donc assez vile et assez dénaturée pour danser pendant que la Pologne souffre? demanda la comtesse avec une noble indignation.

Son amie éclata de rire.

— Ah! voyez donc cette nouvelle Jeanne d'Arc, qui veut remettre en honneur l'héroïne polonaise! Je t'assure, ma belle Anna, que nous n'avons jamais donné plus de bals et de fêtes brillantes à Varsovie que dans ces deux dernières années, depuis que les beaux régiments russes y tiennent garnison et que leurs officiers paraissent à la cour de notre bon roi.

— Vous avez dansé! dansé avec les officiers russes, qui, la veille peut-être, avaient répandu le sang de vos frères, de vos proches, ou les avaient entraînés dans d'obscurs cachots! Vous avez dansé, pendant que le peuple polonais se lamentait et se désespérait!

— Ah! bah, ne parlez pas du peuple! Le peuple n'est qu'une canaille sale et stupide, qui ne vaut pas mieux que le bétail et qui n'est pas digne qu'on le traite mieux...

La comtesse Wielopolska allait répondre, mais son amie ne lui en laissa pas le temps.

(La suite au prochain numéro).

M^e Lac...
1,000 fr...
boursés!
M. le...
autre opé...
re, const...
billets, d...
qu'il a fa...
dée de l...
quelle so...
soit 300 f...
La pré...
V'Aistre...
quel pri...
la ne...
M. de...
femme d...
Le ten...
rant qu'...
prunt de...
ainsi il...
jours ap...
était tou...
mettait d...
M. Mo...
père du...
rapporté...
obtenue...
gendre p...
La pré...
tout sur...
l'interro...
sion sur...
des valet...
treuil re...
pression...
heureuse...
pas une...
gend e;...
qui m'a...
La pré...
ai offert...
que j'ai...
préféré...
reçus; v...
les usur...
M. le...
et tâche...
témoins...
M. Er...
rique. S...
est ente...
M. de...
de ven...
Piété, d...
soumme...
entre el...
Mlle...
a assign...
naissan...
100 fr...
cent).
M. le...
prunté...
billet d...
d'échéa...
1,500 fr...
de 750...
M. le...
3,000 fr...
Le ten...
a repu...
La pr...
contrat...
tentait...
In er...
procura...
chant de...
tendu d...
Lille...
Roubai...
Touvois...
Mouscr...
Roubai...
Lille...
Seclin...
Carvin...
Douai...
Arras...
Amiens...
Clermo...
Creil...
Paris...
DE R...
Roubai...
Lille...
Pérenc...
Arment...
Bailleu...
Hazebr...
Dunker...
Saint-C...
Calais...
Lille...
Beulog